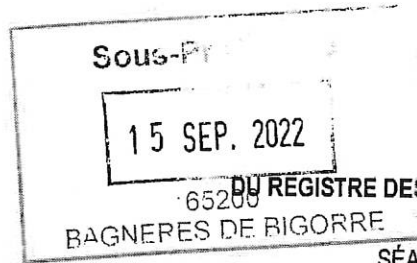




**MAIRIE DE CAMPAN**  
HAUTES-PYRÉNÉES



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
BAGNERES DE RIGORRE

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2022  
(Date de convocation : 02 septembre 2022)

Délibération n° 20220908/N°16

Conseillers en exercice	: 15	Le huit septembre deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué,
Nombre de présents	: 9	s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-
Nombre de votants	: 15	Menjouet, Maire,
Pour	: 15	<u>Étaient présents</u> : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne
Contre	: 0	Lay, M. Thibaut Maurin, M. Sylvain Saligot, Mme Aurore Ville, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Viviane
Abstention	: 0	Torné, Mme Charlotte Foubert formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Dominique Borgella-Adjudant (procuration donnée à Mme Catherine Pécondon-Montgaillard), Mme Brigitte Bascaules (procuration donnée à Mme Aurore Ville), Mme Sarah Laguerre (procuration donnée à M. Alexandre Pujo-Menjouet), M. Thierry Ribeiro (procuration donnée à M. Sylvain Saligot), M. Jean-François Rabaud (procuration donnée à Mme Viviane Torné), M. Benjamin Soucaze-Soudat (procuration donnée à M. Etienne Lay)

Secrétaire de séance : Mme Mélissa Pujo-Menjouet

**OBJET : CONCESSION GARCIA**

Monsieur le Maire explique que la famille Garcia souhaite bénéficier d'une sépulture au cimetière. En vertu de la délibération N°20210531/08, concernant la gestion des cimetières et permettant l'achat ou la reprise d'une concession de son vivant, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour octroyer une sépulture à la famille Garcia.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide :

- **Article Unique:** de délivrer une sépulture à Monsieur et Madame Garcia au cimetière communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage :

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alexandre PUJO-MENJOUET

